

Certificat de Spécialisation

Conduite d'un élevage ovin viande
PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE
au CFPPA/UFA de La Côte Saint André



La Côte
Saint-André

établissement agricole **public**



100%

RÉUSSITE 2018



7/10

SATISFACTION
2018



TAUX DE RÉUSSITE

- > Réussite à l'examen 2018 : 100 %
- > Réussite moyenne sur 2 ans : 75 %



INSERTION (2017)

- > Emploi : 75%
- > Poursuite d'étude : 33%



SATISFACTION

- > Promotion 2018 : 7/10



DURÉE

- > 1 an



EFFECTIF

- > 5 à 10 personnes



CONDITIONS D'ADMISSION

- > être titulaire d'un diplôme de l'enseignement agricole (Bac ou BTS)
- > signer un contrat d'apprentissage



CONTACT

- > benoit.girard@educagri.fr

SECTEUR PRODUCTION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La finalité du certificat de spécialisation « Conduite d'un Élevage Ovin Viande » est :

- D'être autonome pour toutes les interventions réalisées sur les ovins,
- De maîtriser les aspects techniques de toutes les étapes de l'élevage,
- De savoir analyser une situation économique et identifier les pistes d'amélioration.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Au CFPPA/UFA, la formation est organisée par la voie de l'apprentissage, sur un an de la manière suivante :

- 13 semaines en centre de formation (début de formation au centre novembre)
- 39 semaines en exploitation (dont 5 semaines de congés payés).

PROGRAMME DE LA FORMATION

Unité Capitalisable	Contenus	Volume Horaire (indicatif)
UC1	Définir les orientations et le fonctionnement d'un atelier ovin.	95h
UC2	Mettre en oeuvre des techniques spécifiques permettant la conduite du troupeau ovin	239h
UC3	Elaborer un système fourrager assurant le fonctionnement d'un atelier ovin.	116h

MODALITES PEDAGOGIQUES

Le CFPPA pratique différentes modalités pédagogiques pour aider l'apprentissage : travaux individuels, travaux de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et des études de cas.



La Côte
Saint-André

établissement agricole public

CONDITIONS D'ADMISSION - PREREQUIS

L'admission se fait à d'un baccalauréat ou d'un Brevet de Technicien supérieur agricole.

Une dérogation peut être demander pour une entrée en formation pour un titulaire d'un autre diplôme

LES CANDIDATS DOIVENT :

- Prouver leur motivation,
- Signer un contrat d'apprentissage.

Sur simple demande, le centre de formation vous fait parvenir un dossier de pré-inscription. Retournez le nous, dûment rempli. Vous serez alors convoqué à l'une des sessions d'information collective organisée en avril/mai, juillet ou septembre.

Le coût de la formation est pris en charge par la région Rhône-Alpes au travers du CFA régional pour les apprentis.

OBTENTION DU DIPLÔME

LE DIPLÔME S'OBTIENT :

- Par validation des unités capitalisables. Les UC sont valables 5 années et permettent une validation partielle, une acquisition progressive du diplôme.
- Les évaluations s'appuient sur des situations de travail.

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

Le Certification de Spécialisation conduite d'un élevage ovin viande a pour objectif l'insertion dans le milieu professionnel : installation ou salariat

Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de La Côte Saint-André, CFPPA/UFA, établissement agricole public, vous propose aussi :

- **Le Baccalauréat Professionnel CGEA :** "Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole"
- **Le BTSA GPN :** "Gestion et Protection de la Nature"
- **Le BTSA PA :** "Productions Animales"
- **Le certificat de spécialisation :** Apiculture
- **La Licence ECPA :** "Eco-Conseil en Productions Agricoles"
- **Le Brevet Professionnel REA :** "Responsable d'Entreprise Agricole"
- **Le Titre Apiculteur**
- **Le Titre Bergers-Vachers d'Alpage**
- **Des formations courtes :** Certiphyto, CAPTAV (Transport d'Animaux Vivants)...

LES AUTRES CENTRES CONSTITUTIFS :

- Le Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole de La Côte Saint-André
- L'Exploitation Agricole de La Côte St André
- Le Lycée Professionnel Horticole de La Tour du Pin
- L'Exploitation Horticole de la Tour du Pin

Une exploitation agricole à La Côte Saint-André : la présence d'une exploitation agricole est un support pédagogique riche et très concret pour l'ensemble des groupes : stages, travaux pratiques, visites de terrain, séquences d'observation.

Quatre ateliers de production répartis sur les pôles :

- **Ovins** (150 brebis de race Merinos d'Arles),
- **Bovins** (55 laitières de race montbéliarde),
- **Apiculture** (300 ruches),
- **Cultures** (SAU de 87 ha).

Notre engagement:

"cultiver, transmettre et réussir ensemble"

CFPPA : Centre de Formation pour Adultes et Apprentis

57 avenue Charles-de-Gaulle - BP 83 - 38261 La-Côte-Saint-André Cedex

Tél. : **04 74 20 44 66** - Email : cfppa.cote-st-andre@educagri.fr - www.formagri38.fr